

Annexe 1

Charte des Clubs d'Investisseurs CIGALES

Les CIGALES sont des clubs d'investisseurs qui participent au capital de petites et moyennes entreprises.

C'est un outil qui, par l'engagement de ses membres, se place résolument au cœur de l'activité économique et financière, pour y développer des pratiques alternatives et solidaires de proximité :

- **maîtriser l'utilisation de son épargne, gérer l'épargne autrement**, de manière transparente, collective et démocratique, où chacun est à la fois responsable et solidaire,
- **donner un sens** économique et une pratique **à la notion de proximité** : rapprocher l'épargne de l'investissement pour un développement local durable,
- **développer une pratique** différente **de l'utilisation du capital**: en faire un instrument d'accompagnement et d'appui aux entreprises cigalées dans un souci de réciprocité entre entrepreneurs et épargnants,
- **donner la priorité à des entrepreneurs dont les buts**, au-delà du nécessaire aspect financier, **sont sociaux, culturels, écologiques**, c'est-à-dire respectueux de la place de l'Homme dans son environnement.

Les CIGALES sont soucieuses d'efficacité économique et de réussite financière. Pragmatiques, elles sont averties des risques et des difficultés dans la création et le développement d'une entreprise. Réalistes dans leurs attentes et rigoureuses dans leurs approches, elles **cherchent avant tout la pérennité des entreprises qu'elles financent**.

A travers leur réseau, les CIGALES posent des jalons pour répondre avec leurs partenaires au problème de la création d'activités et d'emplois, et plus largement, elles **luttent contre toute forme d'exclusion**.

En définitive, les CIGALES sont au carrefour de l'épargne de proximité, de l'épargne éthique et de l'épargne solidaire. Elles veulent contribuer à **développer la citoyenneté active de leurs membres** et par là même à inciter à toujours plus de démocratie économique et de démocratie locale.

Assemblée Générale des CIGALES 2000